L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS SAMEDI MATIN, 26 SEPTEMBRE 1874. 48me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS. SAMEDI MATIN, 26 SEPTEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—Un terrain dans l'ilet borné par les rues des Remparts, Ursulines, Bourgogne et Hôpital.

Par Placide J. Spear, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—Propriété au coin des rues St-Claude et Columbus—aussi, rue Royale 83, meubles de bureau et au coin des rues Royale et Conti, beaux meubles, vitrières, etc.

Par Hoffman, Marks & Co., dans leurs salles d'encan, bottes, souliers et brodequins.

Par Eugène Tourné, au No 41 rue Decatur, cerises à l'eau de vie.

ATTENTION!

☞ Propriété améliorée de valeur à l'encan par le shérif.

Nous appelons l'attention du public sur la vente aux enchères qui aura lieu aujourd'hui à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du shérif, d'un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District, rue des Remparts, entre celles des Ursulines et de l'Hôpital.

Pour le détail et les conditions, voir aux annonces.

SPECTACLES.

Samedi, 26 septembre 1874.

ACADÉMIE.—A midi et le soir—Grand succès de la troupe de Sheridan, Mack & Day—Robert Macaire, etc.

La prétendue insurrection à la Nouvelle-Orléans.

Notre confrère du *Picayune* discute, au point de vue légal, la question de savoir si Kellogg, étant à la Douane, pouvait être considéré comme étant en Louisiane, et il démontre, à l'aide d'autorités concluantes, que la Douane, comme toutes les autres propriétés fédérales, ne fait pas partie du territoire de la Louisiane. Il y a des conséquences importantes à tirer de ces prémisses.

Lorsque le comité du meeting de la rue du Canal s'est rendu le lundi, 14 septembre 1874, vers midi, à la Maison d'Etat, il n'y a pas trouvé Wm. P. Kellogg, qui avait déjà, soit le matin, soit la veille, cherché un refuge à la Douane.

Voici donc quelle était avant la prise d'armes des citoyens, la situation au point de vue du gouvernement de fait:

Wm. P. Kellogg était hors de la Louisiane, et la Constitution déclare qu'en l'absence du gouverneur, le gouvernement passe aux mains du lieutenant-gouverneur, en cas d'absence de celui-ci, en celles du président du Sénat, et, en cas d'absence de ce dernier, aux mains du président de la Chambre.

Or, M. C. C. Antoine, lieutenant-gouverneur et M. Lowell, président de la Chambre, étaient au Nord, et M. Anderson, président du Sénat, était à la Douane avec Kellogg, d'après la déclaration de M. Dibble.

Ainsi, depuis le lundi matin, 14 septembre jusqu'au vendredi, 18, jour où Kellogg est retourné à la Maison d'Etat, aucun des personnages du gouvernement *de facto*, reconnu par Grant, autorisés à remplir les fonctions de gouverneur, ne se trouvait en Louisiane et n'avait pouvoir d'agir ni de donner des ordres au nom du gouvernement.

Les conséquences à tirer de cet état de choses sont:

1. Que Longstreet et Badger, en allant attaquer les citoyens et en tirant sur eux avec de l'artillerie, sans aucune sommation préalable, ont agi sans autorité légale même apparente, et se sont rendus coupables de crimes prévus par la loi.

2. Que le peuple de la Louisiane, en l'absence de tout gouvernement de fait, avait le droit, pour ne pas rester livré à l'anarchie, d'établir un gouvernement quelconque, et qu'en réinstallant le gouvernement légal élu en 1872, il n'a fait qu'user d'un droit encore moins contestable:

3. Que le Président ne devait tenir aucun compte d'une réquisition à lui adressée par Wm. P. Kellogg, se prétendant gouverneur, alors que ce personnage était absent de la Louisiane, puisque, de par la constitution de cet Etat, il n'avait plus aucun caractère officiel.

4. Que, conséquemment, l'intervention des forces fédérales est injustifiable au point de vue des formes légales comme au point de vue du droit absolu.

De ce qui précède, il résulte encore que les citoyens, après avoir été attaqués par les métropolitains et les avoir dispersés, n'ont pas renversé le gouvernement de Kellogg, puisque le gouverneur et ses remplaçants étaient tous absents de l'Etat, et puis qu'en fait, le gouvernement d'Etat était vacant et laissé à l'abandon.

Il n'y a donc eu, de la part des citoyens de la Nouvelle-Orléans ni rébellion ni insurrection contre l'autorité d'Etat *de facto* puisque cette autorité n'existait nulle part en Louisiane, puisqu'elle n'a pas donné signe de vie par un acte officiel pendant ces cinq jours.

L'idée d'exercer des poursuites contre les citoyens parce qu'ils ont repoussé une attaque à main armée des métropolitains que rien ne pouvait rendre légale et qu'aucune proclamation ou sommation n'avait précédés, est donc souverainement absurde.

Maintenant, nous cherchons vainement dans les textes des constitutions ou des lois, une disposition qui autorise le Président des Etats-Unis à envahir un Etat avec ses troupes, à prendre possession du Capitole, à en expulser un gouvernement qui en a la possession paisible et à réinstaller un gouvernement fugitif dont il ne restait plus aucun vestige debout.

L'avocat général Williams aura à édifier le Congrès et le pays, sur cette nouvelle intervention militaire, qui égale en illégalité et en arbitraire la prise de possession nocturne du Mechanic's Institute à la suite de l'élection de 1872 par les troupes fédérales.

M. Carl Schurz et beaucoup d'autres qui expriment, d'une manière non équivoque, leurs sympathies pour le peuple de la Louisiane, lui reprochent, cependant, d'avoir eu recours à la révolution pour renverser le gouvernement *de facto* et s'emparer de la maison d'Etat. Nous venons de répondre à ce reproche en démontrant qu'il n'y avait plus de gouvernement *de facto*.

Mais que doivent-ils dire de la conduite du président Grant qui, en 1872, a fait prendre, la nuit, par ses troupes, la maison d'Etat de la Louisiane, dont le gouverneur *de jure et de facto* d'alors, avait la libre et paisible possession, et cela afin d'y installer, le lendemain, une législature usurpatrice!

N'était-ce pas là de la révolution au premier chef et une insurrection contre le gouvernement d'Etat établi? On sait qu'on a prétexté que les troupes n'avaient fait qu'exécuter un ordre de cour, mais on sait aussi ce que valait ce prétexte, car il a été clairement prouvé devant le Sénat que cet ordre, émis hors de la cour, sans le sceau et la signature du greffier, et dans les circonstances que l'on connaît, n'était qu'un informe chiffon de papier auquel nul n'était tenu d'obéir.

Nous tenions à constater que le peuple de cette ville n'avait commis ni rébellion ni insurrection, et que c'était, au contraire, le pouvoir exécutif fédéral qui avait deux fois, à la Nouvelle-Orléans, eu recours à des moyens révolutionnaires pour imposer à la Louisiane un gouvernement usurpateur et odieux.

ERRATUM.—Dans le troisième vers de la treizième strophe de la pièce dédiée par le Dr. Ch. Deléry au général Ogden, publiée il y a deux jours, il faut lire: Et hair c'est la *chaîne*, au lieu de: Et hair c'est la *haine*.

☞ Reçu par l'ex-brig Albert Dillon de New York, un grand assortiment de meubles de salon et autres chez Jos. B. Hubbard, au coin des rues Perdido et Remparts.

La situation.

La situation n'a pas changé. Les pourparlers entamés par le juge Atocha n'ont abouti à aucune nouvelle conférence. Les gens de la Douane persistent, paraît-il, à vouloir contrôler l'élection au moyen du bureau des retours. Ils ont offert de céder deux membres sur cinq aux amis de McEnery, mais il est évident que ces deux membres, étant en minorité, seraient impuissants à empêcher les trois autres de faire ce qui a été fait en 1872, c'est-à-dire, de déclarer les candidats de leur parti élus sur des on-dit, des suppositions ou des appréciations du recensement.

Nous engageons les membres du comité McEnery à s'abstenir de renouer des négociations sur de pareilles bases, car ce serait une duperie.

Le comité central d'Etat et le comité de paroisse ont siégé hier toute la soirée, ce qui nous fait supposer qu'il y a eu de longues discussions sur les questions du jour. Rien d'officiel ne nous est parvenu sur les délibérations.

FAUSSES NOUVELLES.—Certains journaux de l'Ouest, le *Courier Journal*, de Louisville, entr'autres, publient à la date du 23 des dépêches de la Nouvelle Orléans, qui sont un tissu de faussetés. Il y est dit que les ligues blanches se préparent à un nouveau conflit dans les trois jours. Le correspondant ajoute qu'un soulèvement est imminent dans les faubourgs, et que le général a dû envoyer 7 compagnies à Greenville pour y camper. Certains journaux donnent ces nouvelles avec des titres flamboyants. Nous nous demandons dans quel but de pareilles faussetés sont télégraphiées d'ici et par qui? Depuis le commencement de la semaine la tranquillité la plus parfaite n'a pas cessé de régner et il n'y a pas eu le moindre symptôme alarmant.

EDITION HEBDOMADAIRE.—Nous avons fait tirer cette semaine notre édition hebdomadaire à un assez grand nombre d'exemplaires pour satisfaire à toutes les demandes qui nous seront adressées. Cette édition contient l'adresse au peuple des Etats Unis.

CARTE DE LA BATAILLE AVEC VERSION FRANÇAISE.—Une seconde édition de la carte de la bataille du 4 septembre 1874 par le colonel Hardie, revue et complétée, sera mise en vente aujourd'hui dans nos bureaux avec un supplément contenant la version en français de l'historique de la bataille.

(Communiqué.)

MM. les éditeurs de l'*Abeille*,

Voulez vous avoir la bonté d'annoncer que, dans le courant du mois prochain, je ferai paraître *Le Progrès*, dont il a déjà été question dans vos colonnes?

L'abonnement sera de $1.50 pour trois mois; de $3 pour six mois, et de $5 pour un an.

Le Progrès sera INDÉPENDANT. Mes principes étant connus, et moi ne voulant en changer jamais, je n'ai pas besoin de déclarer une profession de foi. Seulement, l'expérience m'a appris à *séparer les hommes des principes*, et le *Progrès* surprendra bien du monde.

Les abonnés à mon précédent journal recevront autant de numéros du *Progrès* qu'il leur en est dû, s'ils ont acquitté leur abonnement du 26 juillet au 25 octobre.

NOTA.—Le *Progrès* sera *exclusivement* politique et littéraire.

DR. TESTUT.

ACADÉMIE DE ST-ALOYSIUS.—Cette institution, située au coin des rues Chartres et Quartier, rouvrira ses cours, jeudi prochain 1er octobre, sous la direction habile des Frères du Sacré cœur. On y fait un cours d'étude commercial et l'on y apprend la plupart des langues vivantes sans payer rien de plus que le prix de l'enseignement ordinaire. Pour plus amples informations, s'adresser à l'Académie.

LUNETTES.—LORGNONS—BÉSICLES.—M. C. H. Zimmerman rue du Canal, 129, annonce aujourd'hui dans nos colonnes qu'il a engagé les services d'un opticien de première classe et qu'il est prêt à se charger de la pose des verres de lunettes et de toutes réparations concernant sa ligne d'affaires. Les objets seront réparés de manière à paraître complètement neufs.

L'ESPAGNE COMME RÉPUBLIQUE.—La situation anarchique de l'Espagne, depuis que ce pays a rejeté la royauté, a été décourageante pour les amis de la liberté, bien que tout récemment le vieil empire espagnol nous ait donné des preuves de ses tendances populaires en achetant des billets pour le dernier concert de la Bibliothèque publique du Kentucky, qui doit avoir lieu le 30 novembre.

☞ Toujours en magasin une grande variété de sommiers à ressort, de matelas, oreillers, &c., faits de crin, de plume ou de mousse chez Jos. B. Hubbard, 122 Remparts au coin de Perdido.

De tous les jeux la Loterie
Est certainement le plus innocent;
Quelque menue monnaie
Placée avec discernement
Peut, en effet, rapporter de gros bénéfices.
De tous les jeux la Loterie
Est certainement le plus innocent;
Quelque menue monnaie
Placée avec discernement
Peut, en effet, rapporter de gros bénéfices.

LA MANUFACTURE DES COTONS DANS L'INDE.—Il se produit dans l'Inde un fait qui est de nature à donner à réfléchir aux grands industriels de l'Angleterre. Les expéditions de cotons de l'Inde, embarqués surtout à Bombay et dirigés vers Londres et Liverpool, ont pris, surtout depuis les débuts de la guerre civile aux Etats-Unis, un développement extraordinaire. Ce coton, transporté à Manchester ou aux environs, est filé, tissé, converti en calicot (shirtings), qui retourne ensuite dans l'Inde, où il est le principal habillement d'une population fort nombreuse. En dépit d'un double fret et d'une double assurance, malgré des frais multipliés, malgré les bénéfices du fabricant et des intermédiaires, l'industrie britannique, élevant ses procédés au plus haut point de perfection possible, fait la plus terrible concurrence au filage, au tissage à la main, qui languit dans l'Hindoustan, et ne livre que des produits grossiers.

On s'est demandé, dans l'Inde s'il ne serait pas possible de fabriquer des shirtings sans envoyer la matière première en Europe et sans la faire revenir transformée. Les machines, on peut les faire venir; le combustible, on a découvert des mines de houille qui commencent à être exploitées avec activité; les ouvriers, ils surabondent: moins habiles, moins laborieux que les hommes du Lancashire, ils peuvent se former, ils sont dociles, très sobres et se contentent de très modiques salaires.

Il y a donc là une expérience à tenter avec des chances de succès, et c'est ce que veut essayer quelques compagnies qui veulent créer aux environs de Bombay des mills destinés à devenir les rivaux de ceux de Manchester. Un très grand intérêt s'attache à la destinée de ces établissements.

—On lit dans la *Patrie*:

Un fait digne de remarque et que l'honorable préfet de police n'a pas manqué de noter dans son rapport au maréchal de Mac-Mahon sur la journée du 4 septembre. Non seulement il n'y a point eu à Paris de manifestations politiques, de banquets ni de désordres; mais encore, par son attitude, la population ouvrière a positivement démontré qu'elle n'entendait nullement s'associer ni à la satisfaction de ceux qui prétendent la conduire, ni aux cris de joie de la presse radicale.

Il y a là un signe de temps qui nous semble du meilleur augure pour l'avenir.

—Nous avons dit que dix-huit curés et deux vicaires venaient de refuser, à Genève, le serment à la loi constitutionnelle du 19 février 1872, sur le culte catholique. Une dépêche de cette ville annonce que le gouvernement du canton a destitué ces ecclésiastiques, et chargé le conseil de nommer des administrateurs pour les cures vacantes.

—Il vient de se passer à Valparaiso un fait bien capable de bouleverser toutes nos idées, à nous autres Européens.

Mme Ristori, en ce moment au Chili, a imploré et obtenu la grâce de Munoz, qui allait être fusillé. "Le gouvernement, disent les journaux anglais, a bien voulu commuer la peine de mort sur la prière de la célèbre tragédienne, *qui a apposé sa signature sur l'acte de clémence du président de la république*."

Si disposés que nous soyons, en France, à honorer nos grands artistes, il faut bien avouer que nous ne savons pas leur donner encore d'aussi grandes et d'aussi saintes distinctions.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Outrage de nègres.

Avant hier soir, vers huit heures, six nègres sont entrés dans un des chars de la rue Tchoupitoulas, près de l'avenue Napoléon, et ont commencé immédiatement à ricaner et à parler haut dans un langage peu choisi.

Le *driver*, Fred. Abbe, voyant qu'ils ne se pressaient pas de payer, leur a donné à entendre qu'il fallait déposer leurs nickels immédiatement, et sur leur refus, il a arrêté le char.

L'un des misérables, un nègre répondant au nom de John Jones, qui passe pour être féroce, quand il se trouve avec cinq compagnons contre un seul homme, s'est levé aussitôt, et tirant de sa poche un de ces instruments meurtriers appelé "*brass knuckles*" il a frappé le *driver* à la tête, l'étendant sans connaissance à ses pieds.

Les bandits se sont alors enfuis, craignant d'être châtiés par les citoyens s'ils étaient découverts.

Fred Abbe, le malheureux assommé, a été transporté à sa résidence dans un état très critique, et le général Baldy, qui commande actuellement l'héroïque police de Kellogg a été averti du fait.

Hier matin, le bandit noir, John Jones, a été arrêté et incarcéré, mais, comme c'est un frère et ami, il est probable que les autorités radicales lui rendront sa liberté dans quelques jours.

Nous recommandons instamment aux compagnies de chemins de fer urbains, d'armer leurs *drivers*, non seulement dans le but de leur permettre de protéger la caisse qui est confiée à leur garde et de se protéger eux-mêmes, mais afin de les mettre également en mesure de défendre les dames qui entrent dans les chars contre les attaques et les insultes des vauriens et des chenapans noirs et blancs, qui sont devenus hardis depuis que Grant a rétabli le règne de la canaille.

Mort d'un autre de nos blessés.

Nous avons le regret d'annoncer que Mike Betz, un autre de nos vaillants concitoyens, blessé par les mercenaires de Kellogg ou par les lâches de la Douane, dans l'action de lundi, a succombé, hier matin, après de cruelles souffrances.

La mort de Mike Betz porte à dix-neuf le nombre de nos tués.

Incendie.

Vers une heures, hier matin, le feu s'est déclaré dans une maison basse en bois, sise rue Rocheblave, entre Canal et Douane, appartenant à Mme Browning et inhabitée.

La bâtisse a été consumée et les pertes sont couvertes par une assurance de $625 dans la compagnie de l'Union.

On ignore la cause de l'incendie.

Les voleurs de maïs.

Il y a sur la levée, une bande de voleurs, parfaitement organisée, qui commet des déprédations sur une grande échelle.

La nuit, quand les métropolitains du port dorment ou qu'ils se tiennent tranquillement dans la station, de crainte de traverser le champs de bataille du 14 septembre et de voir se dresser devant eux les ombres de leurs camarades qu'ils ont désertés, les pillards, commandés par un chef, qui a le soin de placer des sentinelles pour avertir le gros de la bande de l'approche d'un ennemi, visitent les sacs de maïs et font leur choix.

Il y a des nuits où ces coquins emportent jusqu'à trente sacs de maïs, et nous les trouvons très modérés, car rien ne les empêcherait de faire venir un camion sur la levée pour enlever cent et cinq cents sacs, si un reste de scrupule ne les retenait pas.

Qu'est devenue cette police métropolitaine tant vantée il y a un mois et va-t-elle continuer à avoir peur des voleurs?

Nous appelons l'attention des pseudo-autorités radicales sur ces vols si souvent répétés.

Accident.

L'huile de pétrole n'est jamais complètement en paix avec l'humanité et peu de jours se passent sans que nous ayons à rapporter une explosion de lampe ou quelque autre facétie de ce fluide perfide.

A six heures et demie, hier après midi, Mme Louis Etienne, demeurant au No. 3 rue Labarpe, a été grièvement brûlée par suite de l'explosion d'une lampe qu'elle venait d'allumer.

L'huile dont elle s'est servie avait été achetée par elle dans la grocerie au coin des rues Urquhart et St-Bernard, et une fiole pleine de cette huile a été apportée à la station de police du precinct, pour être soumise à l'analyse du docteur Schumacher, médecin de la ville.

La flotte fédérale.

On nous apprend que la canonnière Shawmut a été signalée à la passe Sud-Ouest, hier matin, à trois heures, et que le vaisseau de guerre Canandaigua est arrivé à la passe à la Loutre, hier matin, à huit heures un quart, avec l'amiral Mullaney à bord.

Ils sont attendus ce matin à la Nouvelle-Orléans.

Nous allons voir ce que Grant va faire, maintenant que la flottille du Golfe sera au grand complet dans notre port.

Cour Criminelle Supérieure.

La Cour Criminelle Supérieure entrera en séance le premier lundi d'octobre, et l'on s'occupe de la formation d'un grand jury.

Le pseudo-Field arrivera probablement pour l'ouverture et nous verrons s'il mettra ses menaces contre les ligueurs à exécution.

TEMPERATURE.—25 sept. 1874.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	80	27
12 M.	85	29
3 P. M.	82	28
6 P. M.	82	28

☞ Les meilleurs choix de meubles de chambre à coucher, de salle à manger et de salon au plus bas prix; chez Jos. B. Hubbard, rue des Remparts 122 au coin de la rue Perdido.

Tous les moyens de combattre l'indigence
Sont épuisés;
Il n'en reste qu'un seul,
La Loterie de la Louisiane.
Prenez-y, vous gagnerez peut-être.
Tous les moyens de combattre l'indigence
Sont épuisés;
Il n'en reste qu'un seul,
La Loterie de la Louisiane.
Prenez-y, vous gagnerez peut-être.

SOUSCRIPTION AU PROFIT
Des familles des tués et des blessés,

qui sont tombés en combattant pour la cause du peuple de la Louisiane.

2ème LISTE DE L'ABEILLE.

Montant de la première liste	$988 50
Mme F. E. C.	$7 00
E. D.	10 00
Raphael Beltran	5 00
Joaquin Viosca	10 00
U. J. & Co.	20 00
J. B. Magnard	20 00
Gu Breton	5 00
Vve Angeline Lapeyre	30 00
Un citoyen	10 00
V. Morano	5 00
N. Morano	5 00
Mme F. P. Ducongé	10 00
L. A. Dussarget, capitaine du Formoso	5 00
Pierre Tiané	5 00
Mme Marchadié	5 00

Liste de souscription des citoyens du troisième district au profit des familles des citoyens qui ont été tués pour la défense des droits du Peuple, le lundi 14 septembre 1874.

James Boyce	$5 00	
Louis Fix	5 00	
G. Bohnet	5 00	
Seward & Kip	10 00	
B. Laplace	5 00	
James Gibney	5 00	
P. A. Desforges	5 00	
Cash, C. Z.	1 00	
J. B. Eichenlaub	2 50	
F. Bonnaffé	2 50	
P. Donelly	1 00	
W. A. M.	1 00	
J. B. Smith	2 00	
Wm. Preeser	1 00—	51 00
Quête faite à la Cathédrale Saint-Louis, pendant le triduum, le dimanche 20 septembre		72 30
Paul Crest, de St-Jacques		2 00
Envoi de L. R. au nom de jeunes enfants de Donaldsonville, en argent		3 00
Legeai		5 00
J. Saget et fils		5 00
F. Limongy		5 00
Cash		20 00
Hebert et Leicher		50 00
Jacques Lang		5 00
Léon Soniat		10 00
Veuve C. S.		10 00
Queyrouze & Bois		50 00
B. Bardini		5 00
Total de la 2me liste		$445 30
1re liste		988 50
Total général		$1433 80

—On demandait à un petit garçon:
—Ton papa est légitimiste?
—Oui.
—Et ta maman aussi?
—Non; maman est bonapartiste.
—Ah! Et toi, mon ami?
—Oh! moi.... moi, c'est selon celui des deux avec qui je suis!

LE SAUVETAGE DE M. ET MADAME DURUOF.

Nous avons annoncé que M. Duruof et sa femme avaient été recueillis en mer par un bateau pêcheur, qui les avait déposés sur la côte anglaise, à Grimsby.

M. le consul de France dans cette localité a télégraphié à Calais.

Aussitôt que la dépêche est arrivée à Calais, le maire l'a fait afficher. Il est impossible de dire quelle joie ce dénouement, qu'on n'osait plus attendre, a répandu au sein de la population. La ville s'est aussitôt pavoisée, les ateliers se sont fermés et tout le monde dans les rues de la ville ne s'entretenait que de cet heureux événement.

Ce soir la ville entière est illuminée.

On nous fait connaître que la commission des fêtes de Calais a pris l'initiative d'une souscription qui se couvre de signatures.

De son côté, le *Figaro* a eu communication de la lettre suivante adressée par Duruof à sa mère:

Grimsby, 4 septembre.

Ma chère mère,

Quoique les journaux se soient plu à répandre des nouvelles sur mon compte au sujet de mon ascension de Calais, de nature à te contrarier et à te faire de la peine, je viens aujourd'hui t'exprimer le regret que j'ai de ne pouvoir me trouver à Paris à l'occasion de ta fête, non pas parce que je suis malade, mais parce que j'ai besoin d'un peu de repos ainsi que Caroline, et surtout parce que j'ai besoin de me vêtir un peu plus proprement.

Je suis actuellement habillé en costume de pêcheur anglais, très gras et très crasseux; j'ai écrit à Calais, j'attends de l'argent, le consul de France vient aussi me venir en aide, je ne suis donc pas malheureux et tu ne dois plus avoir d'inquiétude à mon sujet, et passer ta fête avec gaieté, comme si j'étais auprès de toi et de la famille.

Le 31 août, j'étais parvenu à gonfler mon ballon malgré un vent des plus forts.

....

(Ici quelque chose de personnel que nous ne reproduisons pas)... Le vent soufflait vers la mer, le public criait et me croyait un lâche ou un peureux. L'heure du départ était aussi dépassée, car au lieu de cinq heures, il était sept heures. A ce moment, le vent soufflait en plein sur l'Angleterre, et les autorités, qui s'étaient opposées à mon départ, étant à dîner, le maire ne voulant pas faire publier dans la foule que c'était lui qui s'opposait à mon départ, par suite de précautions humaines, comme je devais faire des ascensions captives, j'organisai tout pour en faire, et, à une certaine moment, je partis avec ma femme.

Je fus en effet emporté vers l'Angleterre, mais pendant cinq minutes tout au plus, car le vent changea et nous dirigea vers la mer du Nord.

Mon ballon était excellent, j'avais huit sacs de lest, je n'avais à craindre que la nuit. Mais en faisant bien attention et surtout économisant mon lest, je parvins à atteindre cinq heures du matin, n'ayant encore usé que trois sacs de lest. Je vis alors que la mer était parsemée de pêcheurs.

A huit heures du matin je descendis vers un bateau qui, plus que les autres, me parut le route, et après avoir pris un bon bain, nous fûmes reçus à bord d'un bateau de pêche anglais. Seulement j'ai dû abandonner le ballon, qui manqua de faire chavirer la chaloupe. Nous étions alors à 40 lieues de la Norwège et à 165 lieues de Calais. J'avais encore cinq sacs de lest. La soif est ce qui nous a fait le plus souffrir. Du mardi matin jusqu'à aujourd'hui, vendredi matin, j'ai été ballotté par le bateau, et le mal de mer est ce qui m'a fait le plus souffrir.

Tu vois, ma bonne mère, qu'en somme j'ai été assez heureux, mais je dois te déclarer que pour le moment, j'ai un crâne dégoût de la mer, et que je laisserai désormais à d'autres le soin d'aller étudier au-dessus d'elle ses courants aériens.

—Je te prie de présenter mes respects à toute la famille et aux personnes qui me connaissent, et je vous embrasse tous de tout mon cœur, ainsi que ma femme, et nous te souhaitons bonne fête et bonne santé.

JULES DURUOF,
Queen's hotel, Victoria street north, à *Grimsby (Angleterre)*.

P. S. Je ne serai pas à cette adresse plus de trois ou quatre jours; j'attends, car on me dit que le ballon a été retrouvé plus loin par d'autres pêcheurs anglais.

Pour faire diversion à tous vos soucis,
Prenez à la Loterie:
C'est encore une distraction,
Et vous gagnerez peut-être quelque chose.
Essayez une fois.
Pour faire diversion à tous vos soucis,
Prenez à la Loterie:
C'est encore une distraction,
Et vous gagnerez peut-être quelque chose.
Essayez une fois.

—L'*Avenir Militaire* donne sur les projets de voyage du maréchal les renseignements suivants, que l'agence Havas nous avait déjà communiqués en d'autres termes:

Nous sommes en mesure d'annoncer que le président de la république, renonçant pour le moment au voyage qu'il allait entreprendre dans le Midi, va assister successivement à plusieurs des grandes manœuvres d'automne exécutées par certains corps d'armée.

Le maréchal de Mac-Mahon commencera cette tournée militaire par le 1er corps, dont les opérations commencées hier se poursuivront jusqu'au 15 septembre aux environs de Béthune.

Ces renseignements sont confirmés par la note suivante du *Français*:

Il se confirme que le maréchal ne fera pas, à proprement parler, de nouveaux voyages. Il fera seulement des visites aux commandants des corps d'armée. Il assistera aux grandes manœuvres et profitera de cette circonstance pour visiter les principales villes comprises dans les rayons des commandements de ces généraux.

Le sept septembre s'est dénouée, devant le tribunal de police correctionnelle de Paris, une affaire dont se préoccupait vivement le public parisien. Une véritable infante, une nièce de la reine Isabelle, comparaissait, en compagnie de son mari, sous la prévention d'escroquerie. Sa mère, sœur de don François d'Assises, a épousé un Polonais, le comte Garowski; elle est née de ce mariage et a épousé un américain, le sieur Perkins, ancien consul des Etats-Unis à Lisbonne.

Sans aucunes ressources personnelles, le sieur Perkins vivait depuis trois ans, à Paris, aux dépens d'une dame Meilhau, tenant un hôtel meublé rue Balzac, et à laquelle il doit, aujourd'hui, près de 40,000 fr.

Le tribunal a condamné Perkins en une année de prison, 100 fr. d'amende, et au paiement, à la dame Meilhau, de la somme de 39,000 fr., à titre de restitution. Quant à la dame Perkins, n'ayant aucune preuve contre elle, le tribunal l'a renvoyée des fins de la plainte.

—On écrit de Stuttgard à la *Gazette de Frankfort* que la fête nationale du 2 septembre s'est terminée par une série d'excès qui rappellent les jours d'émeute. Il y a eu des désordres de toute sorte et des actes de rébellion contre la police de sûreté, qui finalement a dû faire usage de ses armes. Des coups suivis de blessures ont été échangés de part et d'autre. Il a été opéré un certain nombre d'arrestations sommaires.

La *Gazette de Carsruhe* du 5 septembre dit qu'une grande consternation règne à Stuttgard à cause des troubles survenus à l'occasion de la célébration de l'anniversaire de Sedan.

La *Gazette* accuse les démocrates d'avoir été les instigateurs de ces troubles et ajoute que la place Guillaume, où "les amis de l'empire" étaient réunis, a été envahie par leurs adversaires. Des coups de revolvers ont été échangés; il y a eu un grand nombre d'arrestations et beaucoup de blessés.

LE NOUVEAU STEAMER A SALON SUSPENDU:—C'est dans un mois que le steamer à salon suspendu entreprendra sa première traversée de Douvres à Calais.

Le but de cette innovation est de soustraire complètement les personnes sensibles à l'action du roulis et du tangage, et par suite de faire disparaître la cause principale du mal de mer.

D'après l'avis des ingénieurs anglais, toutes les probabilités sont en faveur du nouveau système. Pour augmenter l'attrait du voyage, le salon suspendu, qui n'a pas moins de 350 pieds de long sur 40 de large, a été pourvu de tout ce qui peut assurer le confortable des voyageurs. Le steamer, au centre duquel est placé le salon, est un bâtiment à aubes d'une vitesse de six lieues et demie à l'heure. Deux mâts placés, l'un à l'avant, l'autre à l'arrière, permettront d'utiliser les vents favorables et de soulager la machine.

—Attendez! ne tirez pas! Je ne suis pas un perdreau, criait hier un piéton solitaire au moment où un chasseur le couchait en joue.

—Il faut que je vous tue. J'ai fait le vœu, il y a quelques années, que, si jamais je rencontrais un homme plus laid que moi, je lui brûlerais la cervelle sur-le-champ.

Le voyageur fit un pas en avant pour regarder attentivement le chasseur. Puis d'une voix tranquille:

—"Allez, tirez! si je suis plus laid que vous, je ne tiens plus à vivre."

Les fusils restèrent muets.

Nous ignorions jusqu'à présent que M. Crémieux et M. Glais-Bizoin fussent chasseurs.

—L'*Evènement* croit savoir que M. Grandguillot, ancien rédacteur en chef sous l'Empire du *Constitutionnel*, va faire paraître très prochainement, à Rouen, un organe bonapartiste, rédigé, composé et imprimé à Paris.—Le journal s'appellerait la *Gazette nationale*.

LE PROCÈS KULLMANN.—Des lettres que nous recevons d'Allemagne semblent indiquer que le procès de Kullmann, auteur de la tentative contre M. de Bismarck, sera des plus curieux et des plus compliqués.

On vient d'arrêter à Torgau un nommé Frédéric Leibmeier qui serait venu avouer au curé de l'endroit, M. Dirichs, qu'il avait eu connaissance du projet de Kullmann. Pressé de questions, il a refusé de donner plus amples éclaircissements, et c'est alors qu'il a été remis entre les mains de la justice.

D'un autre côté, M. de Bismarck aurait reçu d'Ansbach une lettre anonyme, dont l'auteur, se disant femme d'un employé subalterne "libéral", opprimé par son supérieur "ultramontain" annonçait des révélations de la plus haute importance touchant certains personnages.

La lettre, remise au chef de la police de sûreté, a été examinée avec soin. Elle portait sur le cachet une empreinte singulière qu'on aurait reconnue pour être celle d'un bouton de manchette, et en faisant des recherches chez les bijoutiers d'Ansbach, on aurait découvert le propriétaire du bouton, qui est bien en effet la femme d'un employé.

L'EXPÉDITION AUTRICHIENNE AU PÔLE NORD—Vienne, 6 septembre. "Partout, dans les cercles privés comme dans les journaux, règne une grande satisfaction à l'occasion du retour de l'expédition au pôle Nord. L'empereur, le ministre de la guerre, le conseil de Vienne, les officiers de la guerre et de la marine ont télégraphié des félicitations.

"On parle de préparatifs de fêtes pour saluer le retour de l'expédition. On organise une souscription pour offrir un cadeau à l'équipage. Le seul membre perdu pendant l'expédition est un ingénieur.

"La terre découverte atteint le 83e degré and et s'étend jusqu'au 83e degré nord.

"La côte s'étend du 60e au 75 de longitude (de Greenwich). Cette découverte vient confirmer l'assertion émise devant la Société royale de géographie à Londres que le passage du pôle nord ne pouvait se trouver entre la Nouvelle Zélande et le Spitzberg, mais seulement par le détroit de Smith. L'idée d'une nouvelle expédition autrichienne au pôle nord est déjà mise en avant."

—Mme Heine, mère de MM. Armand et Michel Heine, les célèbres banquiers, et tante de Henri Heine, l'illustre poëte, vient de mourir à Paris, à l'âge de 84 ans. Ses obsèques ont eu lieu hier à neuf heures du matin. Le cortége qui a accompagné le cercueil jusqu'au cimetière Montmartre, où a eu lieu l'inhumation, avait à sa tête le grand rabbin.

UN PARVENU COMME IL EN FAUT.—L'*Indépendance belge* annonçait dernièrement la mort d'un des plus grands industriels anglais. Le résumé de sa biographie est une réponse topique à ceux qui prétendent qu'en Angleterre la féodalité industrielle s'oppose à la libre éclosion des talents et des facultés.

Sir William Fairbairn, qui était né en 1789 d'une pauvre famille de Kelso sur la Tweed, avait commencé dans la vie comme apprenti dans une houillère. Devenu compagnon, il fit son tour d'Angleterre, s'instruisant et se formant tout seul. En 1813, sans capitaux, sans autres ressources que son talent, son énergie et son travail, il avait créé à Manchester une usine qui ne tarda pas à devenir une des premières maisons d'Angleterre.

C'est lui qui a transformé la manufacture du coton, en substituant d'ingénieux et légers mécanismes à l'outillage lourd et encombrant d'autrefois. On lui doit une tordeuse circulaire qui a rendu de grands services. C'est lui qui, en 1836, a construit et lancé le premier bateau en fer pouvant aller sur mer, et c'est à ses recherches sur la vitesse des bateaux sur les canaux qu'on est redevable des bateaux mouches. Collaborateur de Stephenson, il a jusqu'au bout de sa longue carrière, travaillé aux perfectionnements de l'industrie du fer et a laissé des traces durables de son passage.

Peu d'existences ont été aussi noblement, aussi utilement remplies, et ce n'est pas sans une certaine admiration qu'on suit dans la vie ce pauvre petit apprenti qui se fraie tout seul un chemin jusqu'aux sommets les plus glorieux.

En 1861, la Reine lui avait conféré le grade de chevalier, il le refusa en disant qu'il avait été William Fairbairn toute sa vie et qu'il voulait rester tel. Pourtant en 1869, il se laissa baronniser.

LE MONSTRE VINÉPHORE.—Enfin, nous l'avons vu, le monstre, cet être terrible dont la tête est mise à prix, ce misérable qui a fait plus de mal à lui tout seul que Cartouche et les brigands les plus fameux.

Il est terrible à voir; une tête microscopique, un ventre énorme reposant sur des jambes courtes et grêles. Tout respire en lui une brutalité stupide et féroce.

En un mot, nous avons vu le *Phylloxera*!

Ajoutons qu'il est gris-souris, que son corps a à peu près la forme d'un losange, et qu'il est armé d'une trompe formidable.

Il est en ce moment le lion de l'exposition des insectes, où nous nous sommes aventurés non sans une certaine terreur.—Pensez donc, s'il y avait des évasions parmi les captifs!

Le public n'a d'yeux que pour lui: les autres acteurs vulgaires sont dédaignés et on passe à côté d'eux sans leur accorder un regard.

Le phylloxera, lui, est entouré des dilettantes et des femmes élégantes. Son portrait s'étale sur tous les murs de l'exposition, et on le contemple respectueusement à travers un microscope.

MAISON P. MALLARD.—Dans les temps de crise on cherche le bon marché en tout et cela est trop naturel pour que nous y trouvions à redire. Mais quand on peut trouver unis au bon marché le goût et l'élégance, il est clair qu'il n'y a aucune raison pour ne pas le faire. Aussi ne saurions-nous trop engager les personnes qui ont à monter leur maison, à profiter de l'occasion extraordinaire que leur offre la liquidation de la maison P. Mallard. Elles pourront faire les choix les plus avantageux, dans son admirable assortiment de beaux meubles et d'objets d'art ou de fantaisie.

Aigreurs dans l'estomac.— Si la nourriture n'est pas digérée dans l'estomac, elle se décompose. Dans ce dernier cas il s'en dégage un gaz qui cause des aigreurs, ou en d'autres termes, l'estomac lui-même a créé un acide qui, se dégageant par intervalles brûle le gosier. Ces sensations très désagréables sont attribuées à une mauvaise digestion. Pour s'en délivrer ou pour prévenir leur retour, il est simplement nécessaire de donner du ton aux organes gastriques avec les amers de Hostetter. Il ne faut pas croire que les désagréables symptômes disparaîtront avec le temps et sans correctif. Loin de là, ils dégénéreront, s'ils sont négligés, en dyspepsie chronique, ce qui amènera une foule de désordres. Il est vrai qu'on peut obvier à tous ces inconvénients par un cours régulier d'amers; mais combien n'est-il pas plus sage de prévenir tout cela avec une dose ou deux de ce remède qui fortifie les organes digestifs et les met en état de répondre à tous les besoins.

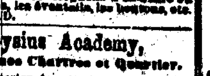

C. H. ZIMMERMANN,
Au No. 129 de la rue du Canal,
s'est assuré les services d'un opticien de premier ordre.
Il pose exactement des verres. Répare avec soin les lunettes et les lorgnons. Fait, sur commande, et met à neuf les lorgnons à monture en écaille, les peignes, les éventails, les boutons, etc.
26sept—1m M.J.D.

St-Aloysius Academy,
Au coin des rues Chartres et Quartier.
La prochaine session de cette institution commencera par les frères du Sacré Cœur, le JEUDI, 1er octobre. Le cours est commercial, et comprend le français, l'anglais et l'allemand sans frais extra. Pour les détails, s'adresser à l'établissement. 26sept—1m

☞ Je donnerai la moitié de la recette de dimanche de mon salon de bière, No. 122 de la rue Commune, pour les familles des nobles défenseurs de la ville.
L'argent sera remis à la société de secours.
25 sept—3t. HUGO REDWITZ.

BORNIO & BROTHER
77 --- Rue Gravier --- 77
Nouvelle-Orléans, Lne.
IMPORTATEURS DIRECTS de cigares de la Havane, tabac en feuille et produit de Cuba.
La plus ancienne maison d'importation du Sud.
Etablie en 1848.
300,000 cigares de la Havane, de toutes grosseurs et des marques les plus célèbres.
Tabac de la Havane, en feuille.
—Egalement—
100 caisses tabac de la Pennsylvanie, en feuille.
—Et—
600,000 cigares du pays, de toutes grosseurs, faits à la Nouvelle-Orléans, du meilleur tabac du Connecticut—en magasin et à vendre, garantis, à des prix raisonnables, par
Bornio & Brother,
Au No. 77 de la rue Gravier.
18sept—1m Nouvelle-Orléans, Lne.

Décédée, hier après-midi, à deux heures et demie, à l'âge de vingt-et-un ans et neuf mois, Mlle BERTHE DUBOURGAT, fille de A. Dubourgat et d'Emma Aubert. Les amis et connaissances des deux familles sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, samedi, à quatre heures et demie de l'après-midi. Le corps est exposé au No. 177 de la rue Bourbon, entre les rues Ste-Anne et Dumaine.

Décédé hier, 25 septembre, à huit heures vingt minutes du soir, à sa résidence Josephine Avenue, ADOLPHE BERNARD, âgé de vingt-deux ans, né à Paris, France.

Ses amis, ainsi que ceux de son oncle, J. B. Bernard, sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, samedi, à quatre heures de l'après-midi.

Décédé hier à 10 heures 25 minutes du soir, GUSTAVE PERI, à l'âge de vingt-trois ans. Ses funérailles auront lieu aujourd'hui samedi, à quatre heures P. M. Le convoi funèbre partira de sa dernière résidence No 323, rue Johnson, entre Quartier et Hôpital.

Ses amis et ceux de O. Soniat sont respectueusement invités à assister à son enterrement.

Décédé à l'Hôpital de Charité, hier à midi, à l'âge de vingt-trois ans, MICHAEL BETZ, des blessures qu'il a reçues en combattant pour les Droits de ses concitoyens de Louisiane. Il était membre de la compagnie du capitaine A. B. Phillips, du [illegible] ward. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à son convoi funèbre qui partira de la [illegible] aujourd'hui à 3 heures P. M.

Décédée vendredi, le 25 septembre, à 10 heures P. M., à l'âge de vingt ans, JULIA MARIE BENIT, fille de feu Jules Benit et de dame Fanny Dumas. Les amis et connaissances des familles Benit et Ralphen sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à 4 1/2 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 312 rue Rousseau, entre [illegible].

Décédé, à minuit et quart, à l'âge de dix huit ans, PIERRE BILAC, fils de Bernard Bilac, né en cette ville. Ses amis et connaissances et ceux de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, samedi, à quatre heures de l'après midi. Le convoi funèbre partira de l'encoignure Tchoupitoulas et St-Louis, Quatrième District.

Compagnie A.—Les membres de cette compagnie sont requis de se réunir ce soir (samedi) à 7 1/2 heures précises, au No. 3 rue Carondelet. 26 sept—1t. L. ARNAUD.

Avis important aux amateurs de bonnes et élégantes chaussures.
M. PIERRE CASAUBIELH, ancien propriétaire du magasin de chaussures connu sous l'enseigne de "Pauvre Diable", a l'honneur d'informer le public de la Nouvelle Orléans, qu'il ouvrira un nouveau magasin encoignure Dumaine et Dauphine, le 1er octobre prochain, avec un assortiment complet de souliers des premières manufactures de Philadelphie, à des prix défiant toute concurrence. 11 sept—1m

$50 de récompense.
Il a été perdu ou volé, mardi, 15 septembre 1874, vers deux heures de l'après-midi, dans la rue du Canal, [illegible] une montre en or [illegible] D. E. Morphy [illegible]

Crescent City Cigar Store.
No. 9 rue du Camp.
On trouvera toujours à ce magasin les meilleurs cigares du pays et importés et toutes sortes d'articles pour fumeurs aux prix les plus modérés du marché. Marchandises parfaitement garanties.
19 sept—6m. LOUIS TIEMANN, Propriétaire.

ELIE BOUGERE. JULES DUPONT.
E. BOUGERE & CO.,
Marchands de merrains et cyprès.
Piquets pour barrières d'habitations et de terrains, bois à bâtisse, douves pour citernes, [illegible]
Au No. 10 de la RUE DE LA DOUANE, au premier. 18 sept—3m.

On demande
Un jeune homme de 18 ans, parlant le français et l'anglais, [illegible] Lock Box No. 397 ou au bureau de l'Abeille. [illegible]

Bureau de Sevin & Gourlain,
No 113 de la rue Decatur.
AVIS.—La mort de notre cher S. E. GOURDAIN n'occasionnera aucune interruption dans les affaires de la maison; elles se feront sous la même raison commerciale.
25sept—1m. F. P. SEVIN, Associé survivant.

Nourrice.
Une bonne NOURRICE, parfaitement saine, ayant un enfant de 1 mois, désirerait trouver un nourrisson. Elle se placerait avec ses gens. S'adresser rue Congrès No 21, près du Couvent de Ste-Croix, Troisième District. 21 sept—6t

Demande.
On demande un garçon pour vendre le patron [illegible] "GROVER SEWING MACHINE", No 4 rue Bourgogne, coin Canal. [illegible]

Nourrice.
Une française ayant un enfant de huit mois désire avoir comme nourrice dans une famille en ville ou à la campagne. S'adresser par lettre à "Nourrice", bureau de l'Abeille. 4 septembre—1m

Aux Familles.
Exercices Gymnastiques.—La session, pour les jeunes garçons, au gymnase de M. HAMMERSLEY, No. 6 [illegible] rue St-Charles, commencera le 1er octobre. [illegible]
25sept—1m. HARRY HAMMERSLEY, Maître d'armes et directeur.

CAZAUX & VERGNOLE
NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES
En Vins, Cognacs et Cordiaux.
73.....VIEILLE-LEVÉE.....73
NOUVELLE-ORLÉANS.
2 mai—1an.

AVIS.
Les personnes ayant des dépôts ou des réclamations contre la FREEDMAN'S SAVINGS & TRUST Co., [illegible] Washington, District de Columbia. [illegible]
JOHN A. J. CRESWELL, ROBERT PURVIS, R. H. T. LEIPOLD, Commissaires.

MANADE & LACASSAGNE.
89.....rue Decatur (Vieille-Levée).....89
ATTENDU par le [illegible]: 25 barriques vin Léopold M. André, 25 barriques vin St Laurent.
En magasin et à vendre: 150 barriques vin Leopold M. André, 25 barriques vin St. Laurent, 50 caisses Cognac, [illegible] caisses Balsamique des Pyrénées. 19 sept—1m M.J.D.

Le Dr. Alfred Mercier
De retour à la Nouvelle-Orléans, annonce à ses amis et au public qu'il reprend immédiatement l'exercice de sa profession. Il donnera ses consultations, comme de coutume, au No. 226 rue Girod, entre Baronne et Dryades, de 10 à 11 h. du matin, et de 5 à 7 h. du soir.

Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de St-Louis et de Chicago.
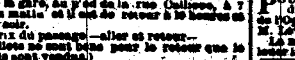
Compagnie du grand chemin de fer de la N. O. de Jackson et du Nord
Compagnie du chemin de fer central du Mississippi.
AU PUBLIC
LE TRAIN D'EXCURSION RÉGULIER DU DIMANCHE MATIN
—ou—
Grand chemin de fer de Jackson
Part de la gare, au pied de la rue Calliope, à 7 heures du matin et il est de retour à 8 heures du soir.
Prix du passage—aller et retour—
(Les billets ne sont bons que pour le retour que le jour où ils sont vendus.)
[illegible]
L'agent donnera à la gare, tous les renseignements.
E. D. FROST, directeur général. [illegible] CAREY, agent général pour le passage et les billets.

Les soussignés ayant été nommés Agents de LA CAISSE GÉNÉRALE DES ASSURANCES de Paris, [illegible] de la COMPAGNIE D'ASSURANCES DE L'AMÉRIQUE DU NORD de Philadelphie, [illegible] et de MANHATTAN INSURANCE COMPANY de New-York, [illegible] au No. [illegible] de la rue Gravier. [illegible]
N. J. SMITH & CO.

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE.

Nouvelle-Orléans, 24 septembre 1874.

Cette banque a, aujourd'hui, REPRIS LES PAIEMENTS en plein pour toutes les obligations payables sur demande. Ses moyens lui permettront amplement de recommencer les opérations sur un meilleur pied qu'avant la suspension momentanée.

L'encaisse (espèces et papier-monnaie) est de	$ [illegible]
Les obligations payables sur demande s'élèvent à	[illegible]
Ce qui laisse un surplus de	$ [illegible]
Le total de l'actif solvable est de	$ [illegible]
Le total du passif est de	[illegible]
Ce qui laisse un surplus de	$ 1,779,701 62

JOHN G. GAINES, Président.
JAS. J. TARLETON, Caissier. 24 sept—2t

Aux Votants Conservateurs du 6e. Ward.—Les livres d'enregistrement du Club Central Démocratique du 6e. Ward, seront tenus ouverts du 21 au 28 courant (dimanche excepté) de 4 à 8 heures P. M. Les votants qui ne sont pas déjà enregistrés sont priés de le faire pour participer à l'élection des délégués à la Convention démocratique de Paroisse.

21 sept—4t. CLÉMENT RAMOS, Chairman Comité Exécutif.

Salle du Comité Démocrate de Paroisse, PAROISSE D'ORLÉANS.

Nouvelle-Orléans, 31 août 1874.

Aujourd'hui, à une réunion du Comité de Paroisse, il a été

Résolu que les différents wards de la paroisse sont priés d'élire des délégués à une convention de paroisse qui doit s'assembler, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le premier LUNDI d'octobre—c'est-à-dire le 5 du dit mois—à l'effet de choisir des officiers de paroisse et de ville, des membres de la Législature et du Sénat pour les différents districts sénatoriaux compris, en partie ou en totalité, dans les limites de cette paroisse.

Il est résolu que l'élection des délégués aura lieu dans tous les wards de cette paroisse, le samedi qui précèdera le dit premier lundi d'octobre, c'est-à-dire le 3 octobre;

Il est résolu que la base de la représentation sera la même que pour la dernière convention de paroisse.

La représentation ou non représentation du dixième et du septième wards sera décidée par le comité central de l'Etat.

Conséquemment les différents wards auront droit à la représentation suivante:

1er ward	7	8me ward	[illegible]
2me ward	9	9me ward	[illegible]
3me ward	12	11me ward	[illegible]
4me ward	[illegible]	12me ward	[illegible]
5me ward	[illegible]	13me ward	[illegible]
6me ward	[illegible]	14me ward	[illegible]
7me ward	[illegible]	15me ward	[illegible]
8me ward	[illegible]		

Tous les votants de cette paroisse, opposés au régime radical actuel, à quelque parti qu'ils aient appartenu, sont invités à se faire inscrire et voter à l'élection de délégués à cette convention.

E. MALOCHÉE, Président. WILL STEVEN, Vice Président.
E. L. Bower, Secrétaire. 1sept—tf

Liquidation Positive.
P. MALLARD,
55 Rue Royale.
Appelle de nouveau l'attention du public sur son beau stock de meubles et articles de fantaisie, cabinets, rideaux, miroirs, etc., etc. le tout au-dessous du prix d'importation. [illegible] 31 décembre 1874.
18 sept—3m. P. M.

Dessin linéaire.
Un professeur offre de donner des leçons de dessin linéaire [illegible] aux familles, à des conditions modérées. S'adresser par lettre à "professeur de dessin" au bureau de l'Abeille.

AUX FAMILLES.
Les soussignés [illegible] ÉCOLE SUPÉRIEURE [illegible] rue Bourgogne [illegible]
CONDITIONS: [illegible]
LES DIRECTEURS DE L'ÉCOLE ALLEMANDE-AMÉRICAINE.
Aux No. 48 de la rue Bourgogne [illegible]
Nouvelle Orléans, 27 août 1874.

Pour l'ouverture des Ecoles.
AVIS.
Aux Familles et aux chefs d'Institutions.
LA LIQUIDATION DE LA MAISON LELIEVRE,
174, rue Royale, et rue Bourbon No. 9, après Canal.
SE CONTINUE
A VENDRE AU PLUS BAS PRIX.
NOTRE assortiment complet de Livres d'Ecoles français et anglais, que nous venons de recevoir de France et de toutes les grandes villes du Nord, ainsi que Fournitures de Classes et Bureaux.
A vendre à des prix de Fabrique.
21 sept—1m M.J.D.

Entrepôt de tapis et de toiles cirées
168.....Rue du Canal.....168
ELKIN & CO.,
REÇOIVENT, en ce moment,
Tapis velours et de Bruxelles, nouveaux et élégants, un grand assortiment de tapis TROIS FILS et INGRAIN.
Prix modiques. 18sept—1m

BARNETT & CAMMACK,
COURTIERS,
12.....RUE CARONDELET.....12
Achètent et vendent:
BONDS, ACTIONS, GAGES,
Valeurs de Ville et d'Etat.
Argent prêté sur garantie.
Taxes et Licences réglées promptement à un escompte libéral.
Négociations d'hypothèques. 2 juil—1an

Chambres et Pension.
Madame MAZUC a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'elle vient de transférer sa pension au No. 10 de la rue Dauphine, où les personnes en quête de chambres et d'une pension trouveront tout le confort désirable et une table irréprochable. Les prix sont modérés. 26sept—1m

Vente de Livres.
Le soussigné désirerait avoir quelques ventes de livres. Il se chargerait également des collections et recouvrements. [illegible] 162 rue du Canal.
12sept—1m J. PINSARD.

Propriétés à vendre et à louer.

A Louer,
CETTE belle résidence No. 192, rue Bourbon, entre les rues Ste-Anne et Dumaine, contenant 2 beaux salons, 4 chambres à coucher, [illegible] Royale. 25sept—1m—M.J.D.

A Vendre à bas prix,
Au comptant ou en papier accepté en ville
3 Réservoirs [illegible]
DANL et JAS. D. EDWARDS, aux Nos. 3 et 33 de la rue Front. 18sept—1m

A Vendre,
POUR cause de décès les installations du salon d'huîtres, situé rue Toulouse, No 75, vis à vis de l'Opéra. [illegible] 22 sept—1m

A louer,
La grande et agréable maison bien située rue des Ursulines, No. 165, entre Remparts et St-Claude, avec cour, [illegible] rue St-Philippe, [illegible] entre Marais et Villeré. 9 sept—

A Louer,
A des conditions très avantageuses, à de bons locataires, plusieurs maisons [illegible] Deux magasins, Nos. 37 et 39 de la rue Front, près Poydras, [illegible] S'adresser à Manuel Elliot, No. 70 de la rue [illegible] 5 sept.

A vendre ou à Louer.
Présentement.
UNE petite maison, rue des Remparts No 213, [illegible]

A vendre ou à louer.

UNE ferme située sur le chemin [illegible]
L. BRETON, rue Dauphine, [illegible]

N'ASSUREZ PAS VOTRE VIE
AVANT DE CONNAITRE les AVANTAGES qu'offre notre
COMPAGNIE LOCALE
LOUISIANA
EQUITABLE
LIFE
INSURANCE COMPANY
Qui vous donne tout ce que la sureté lui permet de vous donner.
PAS D'AUGMENTATION de primes.
Pas de retrait d'agences.
Une compagnie établie parmi nous et dirigée par les principaux négociants de la Nlle-Orléans.
SAM'L MANNING TODD, Président.
W. B. SCHMIDT, Vice-Président.
WM. HENDERSON, Secrétaire.
WM. C. ROBINS, Directeur d'agences.
LUCIUS McADAM, Greffier.
CONSEIL DE DIRECTION.
E. J. HART, W. B. PIKE, JOHN I. ADAMS, E. A. TYLER, HENRY ABRAHAM, JOHN HENDERSON, A. THOMSON, S. B. NEWMAN, ALEX. MARKS, HENRY CLAPP, J. B. LALLANDE, E. B. BRIGGS, JAS. I. DAY, CHAS. CHAFFE, J. B. CAMORS, GEO. A. FOSDICK, F. H. FAIRCHILD, W. P. HARPER, W. B. SCHMIDT, DAVID WALLACE, R. T. WALSHE, M. J. VIGIE, S. FRIEDLEMAN, J. W. STONE.

Liste de polices
PAYÉES DE MAI, 1869, A AOUT, 1874.

NLLE-ORLÉANS.

Noms	Montants.
ELIJAH PEALE	[illegible]
A. ROUSSET	10,000
TURIAF DUPRE	7,000
HANNIBAL H. HAMMOND	[illegible]
C. H. SLOCOMB	[illegible]
ED. BARNETT	[illegible]
THOMAS BLOIS	10,000
W. C. D. VAUGHT	10,000
JAMES McQUOID	10,000
E. TUREAUD	10,000
R. MARSH DENMAN	5,000
AUGUSTE CANDIDE	10,000
F. E. BERNARD	10,000
M. BOULLEMET	10,000
S. G. FERGUSON	5,000
A. R. DELAVIGNE	10,000
J. B. BERTIN	10,000
PATRICK BLAKE	5,000
FRANK W. SEYMOUR	500
EDWARD MONTGOMERY	4,000
J. DUNSHIE	2,000
A. W. BORGOSS	[illegible]

LOUISIANE.

Noms	Dernière Résidence	Montant
Peter G. Quin	Paroisse St-Hélène	[illegible]
D. Riggs	Bayou Sarah	[illegible]
Henry N. Rentrope	Paroisse St-Marie	[illegible]
C. L. Detsch	Madisonville	[illegible]
D. W. Thompson	Paroisse St-Hélène	[illegible]
Simon M. Hart	Lafayette	[illegible]
Bailey K. Chaney	Baton-Rouge	[illegible]
J. B. Knox	Paroisse Morehouse	[illegible]
James K. Woods	Paroisse Bossier	[illegible]
C. W. Lewis	Shreveport	[illegible]
Letitia V. Looney	"	[illegible]
Clément F. Calhoun	"	[illegible]
Samuel Peters	"	[illegible]
W. F. Haifleigh	Paroisse St-Marie	[illegible]
H. F. Meuse	Abbeville	[illegible]

MISSISSIPPI.

W. H. Williams	Canton	[illegible]
John E. Waller	Pontotoc	[illegible]
Richard Taylor	Méridian	[illegible]
James L. Pierce	Jackson	[illegible]
J. A. T. Mason	Hazlehurst	[illegible]

TEXAS.

W. A. Grul	Indianola	[illegible]
Thomas Chapman	Hempstead	[illegible]
Wm. J. Gorham	Longview	[illegible]

CAROLINE DU SUD.

Charles P. Bolton	[illegible]	[illegible]
E. G. Gage		[illegible]
W. J. Hobbs	Columbia	[illegible]

ALABAMA.

Peter Laffre	Mobile	[illegible]
Vincent M. Byrnes		[illegible]

On demande, en ville et à la campagne des agents actifs avec lesquels il sera conclu des arrangements très avantageux. S'adresser au LOUISIANA EQUITABLE LIFE INSURANCE CO., au coin des rues Carondelet et Gravier Nlle Orléans. 1er sept—1m

Vins, Liqueurs, Provisions, &c.
AUGUSTE COUTURIE,
9----Rue St.-Louis----9
Seul Agent pour la vente des
Champagne Chs. Heidsieck & Co.
Cognac d'Eug. Grégoire & Co.
Genièvre de Houtman & Co., Double Ancre.
—Offre à vendre—
Cognac J. & F. Martell de 1870, 1865, 1858, [illegible]
Vins Rouges de [illegible], St-Vivien et St-Emilion.

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES
LIQUEUR HYGIÉNIQUE
(approuvée des médecins)
LAURENT LACASSAGNE,
(AGENT.)
A vendre chez
QUEYROUZE & BOIS, coin des rues Bienville et Vieille Levée.
CAZAUX & VERGNOLE, No 73 rue de la Vieille-Levée, et
VINCENT BATTOLARA, No 12 rue Dumaine.

QUEYROUZE & BOIS,
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
ET
Toutes sortes de Produits de l'Ouest,
Aux Magasins Bleus,
Coin Vieille-Levée et Bienville,
27 juil 73—1 an Nlle-Orléans.

BITTER DES ARABES
Hygiénique Perfectionné.
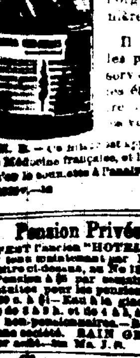
Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate.
Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.
N. B.—Ce bitter est approuvé par l'Académie de Médecine française, et le propriétaire demande qu'on le soumette à l'analyse dans tous les pays.

Pension Privée d'Orléans.
C'est l'ancien "HOTEL DES PLANTEURS" tenu maintenant par F. LAMBERNE, sous le nom ci-dessus, au No 128 de la rue de Chartres. [illegible]

Changement de Domicile.
L'ANCIENNE maison A. [illegible] magasin de PIANOS [illegible] rue Royale [illegible] PIANOS Pleyel, [illegible] HARMONIUMS [illegible]

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 25 SEPT. [illegible]
72 12 35 10 55 42 56 [illegible] 60 17
[illegible]

B. BLOOMFIELD & Co
Au No. 57 de la rue de Chartres, entre les rues Douane et Bienville, Nlle-Orléans, Lne.
MARCHANDS DE FOURNITURES DE BUREAUX,
FABRICANTS DE LIVRES EN BLANC,
IMPRIMEURS ET RELIEURS,
LITHOGRAPHES ET GRAVEURS,
EDITEURS ET MARCHANDS D'OUVRAGES DE DROIT,
IMPRIMEURS DE MÉMOIRES D'AVOCATS.
Ils ont constamment en magasin un stock complet de GARNITURES DE BUREAUX, [illegible] les articles nécessaires dans les maisons de commerce, les banques, les compagnies, sur les bateaux à vapeurs et les chemins de fer, dans les presses à coton, dans les bureaux des ingénieurs de ville, des arpenteurs et des architectes.
On trouvera aussi chez eux
Toutes les Fournitures de Bureaux
d'avocats, de greffiers de cours, de shérifs, de recorders, de notaires publics, de coroners, de juges de paix et des connétables.
Prix Réduits.

INSTITUTIONS.
Collège Commercial de ST-STANISLAS.
Baie St-Louis, [illegible]
La Vingtième session de cette institution commencera le 1er septembre. [illegible]
Frère GABRIEL.

INSTITUTION D'AQUIN.
Au No. 240 du chemin du Bayou, près Canal.
[illegible], Principale.
Cette institution commencera sa [illegible] session annuelle LUNDI, 1er septembre 1874. [illegible]

INSTITUTION DOREL,
91 [illegible] 91
REOUVERTURE DES CLASSES, MARDI 1er SEPTEMBRE.

JEFFERSON ACADEMY
Au No. 55 de la rue Bourbon, [illegible]
G. J. FORD.
La session de 1874-75 de cette institution commencera le LUNDI, 1er septembre. [illegible]

Banque d'Epargne des Citoyens,
BRUNEWALD HALL.
[illegible]

M. CHS. GAULON,
COAL. COAL.
[illegible]

MORRISON & WOODWARD
[illegible]

A. Billet & Co.,
FONT savoir au public [illegible] ACHETENT [illegible] MEUBLES de seconde main. [illegible]

Dr. EUGÈNE F. SOUCHON, [illegible]

J. A. CASADAVANT, D. D. S.
CHIRURGIEN-DENTISTE.
No. 1 rue Rampart, Encoignure Canal.
[illegible]

Vache trouvée.

Trouvée, une vache blanche, [illegible] M. Pierre [illegible]

Germania Insurance Company
Bureau, No 11 rue Commune, NOUVELLE-ORLÉANS.
ETABLIE EN 1866.
Capital payé [illegible]
Assurances contre les risques du feu, de la mer et des rivières.
[illegible]